

COMITÉ DE PARENTS

-Séjour
Bois-Franc-Aquarelle

Madame Samia MEKHTOUL
Monsieur David HACHÉ

Dalbé-Viau

Laurentide
L'Eau-Vive
Lévis-Sauvé
Marguerite-Bourgeoys
Martin-Bélanger
Monseigneur-Richard
Mont-Royal
Murielle-Dumont
Notre-Dame-de-la-Garde
Notre-Dame-de-la-Paix
Notre-Dame-de-Lourdes
Notre-Dame-des-Rapides
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
Nouvelle-Querbes
Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont
Paul-Jarry
Perce-Neige
Philippe-Morin
Pierre-Laporte
Pierre-Rémy
~~Pointe-Claire~~
Rose-Virginie-Pelletier
Saint-Clément-Est
Saint-Clément-Ouest
Sainte-Catherine-Labouré
Sainte-Geneviève-Ouest
Sainte-Geneviève-Sud
Saint-Georges
Saint-Gérard
Saint-Germain

NIL
Monsieur Mohamed ROUIS
Madame Hélène LEUNG
Madame Rachel PAPIRAKIS
NIL
Monsieur Constantin FORTIER
Madame Rima BAZERJI
Madame Catherine GRAND
Monsieur Antoine FOULON
Madame Caroline CHASSÉ
Madame Hélène MARCHAND
Madame Caroline DÉRY
NIL
Monsieur Félix-Antoine VÉRONNEAU
NIL
NIL
NIL
Madame Florence SAY
Madame Yvette BONVALOT
Madame Sabrina TEKILI
Monsieur Jocelyn REID
NIL
Madame Caroline CHARTRAND
Madame Tania NAIM
NIL
Madame Karine BABIN
Madame Elisabeth BLAIS-ROBY
Madame Marie-France CARON
NIL

Une première question, concernant les finissants de sixième année et de cinquième secondaire, visait à savoir si les consignes de sécurité sont les mêmes pour toutes les

Monsieur le président indique que le coût de l'inscription est de 50 dollars par

et à
l'unanimité par les membres du Comité de parents de rembourser les frais
d'inscription des participantes suivantes sur présentation de leurs factures
d'inscription :

-
-

parlent pas la langue. Monsieur le président indique que le CSSMB a une politique linguistique très restrictive au niveau du français. Il précise qu'il ne s'agit pas d'un choix du centre de services scolaire mais du gouvernement. Les comités de parents ont fait beaucoup de pressions à ce sujet et le seul gain ayant été obtenu fut que, pour la sécurité des élèves, la direction doit pouvoir s'exprimer dans une autre langue que le français.

Une déléguée mentionne que son école est située dans un secteur anglophone fréquenté par une grande clientèle asiatique ne parlant ni français, ni anglais. Elle précise avoir beaucoup travaillé sur cette question. La déléguée relate que l'école secondaire Saint-Laurent tient son assemblée générale de parents en français, en anglais et en arabe. Elle dit penser que deux personnes procèdent à des traductions tandis que l'assemblée générale se tient en français. Elle mentionne qu'il y a plusieurs voies de communication pour les parents. Elle ajoute que les parents de son école ne comprenant pas le français ont été réunis une journée afin de tout leur traduire. Elle précise que les initiatives doivent provenir des parents car les écoles ne sont pas autorisées à le faire de par la loi. Monsieur le président souligne que beaucoup de bons logiciels de traduction existent. Une déléguée mentionne qu'on retrouve à peu près 15 langues maternelles différentes à son école. Monsieur le président soutient avoir été témoin d'écoles qui prêtaient leurs locaux pour que des cours soient donnés aux parents ne parlant pas le français. Il ajoute avoir également vu des directions s'impliquer avec la communauté pour donner un coup de main à ses parents. Il mentionne qu'il s'agit beaucoup d'une question de leadership au niveau de l'école. Un délégué indique que la majorité de l'assemblée générale se déroule en français à son établissement mais que les points importants sont répétés en anglais.

Une déléguée mentionne qu'il faut insister auprès de ces parents pour qu'ils aillent en francisation dans les centres d'éducation des adultes ou dans les collèges. Elle considère important que chaque parent prenne des cours pour au moins comprendre la communication de base.

Il est mentionné que tous les documents déposés sur le site internet de l'école Sainte-Geneviève-Ouest sont traduits dans la langue de son choix. Monsieur le président souligne l'importance que tous les parents comprennent ce dont il est question dans les diverses réunions auxquelles ils assistent et qu'ils comprennent également les informations qui leur sont destinées.

Une déléguée soutient que le parrainage et le mentorat peuvent être des avenues très intéressantes autant en termes d'échanges culturels qu'en termes d'intégration.

Ayant épuisé tous les points à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 30. La prochaine réunion virtuelle du CP aura lieu jeudi, le 15 octobre 2020 à 19 h 15, sur la plateforme *Zoom*.

Monsieur Ghislain Laporte
Président du Comité de parents

Rudi Maghuin
Secrétaire aux minutes